FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
6/15/2021

SECTION I - IDENTIFICATION

Identificateur du produit FOLK ART PEINTURE À TABLEAU

Renseignements concernant le fabricant

Plaid Enterprises, Inc. 3225 Westech Drive

Norcross, Georgia 30092 Téléphone: 1-678-291-8259

Numéro de télécopieur: 1-678-291-8363 Email: htrundle@plaidonline.com

Pour les urgences en matière de transport uniquement, appeler: 770-630-0380

Pour les urgences en matière de santé, appeler le Centre Antipoison: 1-800-222-1222

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conformément au paragraphe (d) de la norme 29 CFR 1910.1200.

Il n'y a pas d'éléments d'étiquetage dans le SGH.

VOIES PRIMAIRES DE PÉNÉTRATION: INHALATION, INGESTION, YEUX, PEAU

EFFETS ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION AIGUË: AUCUN PRÉVU

EFFETS ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION CHRONIQUE : AUCUN PRÉVU

LISTE DE SUBSTANCES CARCINOGÈNES: NTP: NON IARC: NON OSHA: NON

VOIR SECTION III POUR LES COMPOSANTS CONCERNÉS

CONDITIONS MÉDICALES HABITUELLEMENT AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION EXCESSIVE À CE PRODUIT: AUCUNE

SECTION III - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux

Aucun

PEL/TLV Max

(MG/M#) % Poids NTP IARC

SECTION IV - PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS: AUCUN N'EST REQUIS. AUCUN EFFET AIGU SUR LA SANTÉ N'EST ATTENDU.

SECTION V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE): N/A

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: N/A

LIMITE D'EXPLOSIBILITÉ DANS L'AIR (% EN VOLUME): NON EXPLOSIF MOYENS D'EXTINCTION: AUCUN MOYEN SPÉCIAL N'EST REQUIS PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: AUCUNE PROCÉDURE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE N'EST REQUISE RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: NON COMBUSTIBLE

SECTION VI - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT DU PRODUIT: Nettoyer conformément à toutes les réglementations applicables. Absorber le produit répandu avec un matériau absorbant non combustible. Pour l'élimination des déchets, voir la section XIII.

SECTION VII - MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PENDANT LA MANUTENTION ET LE STOCKAGE: Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle exigent que l'exposition soit maintenue en dessous de la VLE. On réussit normalement à atteindre ces objectifs grâce à l'aide d'une ventilation adéquate. Lorsque l'exposition ne peut être contrôlée de cette manière, une protection respiratoire individuelle doit être utilisée.

SECTION VIII - CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE ET VENTILATION SPÉCIALE: AUCUNE N'EST REQUISE.
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION (GANTS, LUNETTES, ETC.): AUCUN N'EST REQUIS
PRATIQUES DE TRAVAIL/HYGIÈNE: AUCUN N'EST REQUIS
MESURES D'INGÉNIERIE: AUCUNE N'EST REQUISE

SECTION IX - PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION: N/A TENSION DE VAPEUR: N/A DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1): N/A SOLUBILITÉ DANS L'EAU: N/A POINT DE FUSION: N/A

DENSITÉ RELATIVE: N/A RÉACTIVITÉ DANS L'EAU: NON RÉACTIF

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

PRODUITS DE POLYMÉRISATION DANGEREUX: AUCUN STABILITÉ: CONDITIONS STABLES À ÉVITER: AUCUNE INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER): AUCUN PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: AUCUN

SECTION XI - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS LIES À L'UTILISATION DE CE MATÉRIEL: AUCUN PRÉVU La DL50 totale est de 26525 mg/kg. La CL50 totale est de 22422 mg/mètre cube.

Ce produit n'est pas considéré comme un cancérogène humain connu ou suspecté par le NTP, le CIRC ou l'OSHA (voir section III).

SECTION XII - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

AUCUN EFFET NOCIF CONNU AUTRE QUE CEUX ASSOCIÉS AUX SOLIDES INERTES EN SUSPENSION DANS L'EAU.

SECTION XIII - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

CLASSE DE DANGER RCRA (40 CFR 261): CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME UN DÉCHET DANGEREUX. MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES, NATIONALES ET LOCALES.

SECTION XIV - INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

RÈGLEMENT DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS (DOT) DES ÉTATS-UNIS (49 CFR 172.101): CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME DANGEREUX SELON LA RÉGLEMENTATION CFR 172.101.

SECTION XV - INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

LE CONTENU DE LA PRÉSENTE FDS EST CONFORME AUX NORMES DE COMMUNICATION DES RISQUES DE L'OSHA 29 CFR 1910.1200

LISTES DE PRODUITS CHIMIQUES EPA SARA TITRE III:

AUCUN

SECTION 302.4 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (40 CFR 355): AUCUNE

SECTION 313 PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES (40 CFR 372): ÉTHYLÈNE-GLYCOL

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

CLASSIFICATION CANADIENNE SIMDUT: CE PRODUIT EST UN PRODUIT CONTRÔLÉ DANS LE CADRE DU SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES SUR LE LIEU DE TRAVAIL. IL CONTIENT LES SUIVANTES SUBSTANCES TOXIQUES OU TRÈS TOXIQUES:

SILICE AMORPHE
PHTALOCYANINE DE CUIVRE
ÉTHYLÈNEGLYCOL
PROPYLÈNE GLYCOL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA CONFORMITÉ DE L'ÉTAT:

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) RÉPERTORIÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA LOI SUR LE DROIT DE SAVOIR DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ DU NEW JERSEY:

HYDROXYDE D'AMMONIUM

ŞILICE AMORPHE

ÉTHYLÈNEGLYCOL

PIGMENT RED 101

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) DEVANT ÊTRE NOTIFIÉ(S) À L'ÉTAT DE WASHINGTON EN VERTU DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS POUR ENFANTS (CHILDREN'S SAFE PRODUCTS ACT): ÉTHYLÈNEGLYCOL

Conformément à la réglementation de la CPSC sur les produits de consommation (16CFR1500.3 et 150014), ce produit doit porter l'étiquetage suivant concernant les risques aigus et chroniques:

AUCUN

SECTION XVI - AUTRE INFORMATION

DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION: 06/15/2021

Préparé par Duke OEM Toxicology

INFORMATION SUR LES COULEURS

CETTE FDS S'APPLIQUE AUX COULEURS SUIVANTES QUI SONT ASSOCIÉES À DES INGRÉDIENTS DANGEREUX ET/OU NON DANGEREUX

| Couleur du produit | SKU | Ingrédient dangereux |
|---|-----------|----------------------|
| 2515 VERT | | (AUCUN) |
| 2516 GRIS ARDOISE | | (AUCUN) |
| 2517 NOIR | | (AUCUN) |
| 2537 ROSE VIF | | (AUCUN) |
| 2538 ROUGE | | (AUCUN) |
| 2539 ORANGE | | (AUCUN) |
| 2540 MARRON | | (AUCUN) |
| 2541 CAMOUFLAGE | | (AUCUN) |
| 2542 BLEU VÉRITABLE | | (AUCUN) |
| 2543 POURPRE | | (AUCUN) |
| 2544 BLANC | | (AUCUN) |
| 2562 NOIR | | (AUCUN) |
| 2650 MODPODGE PEINTURE À TABLEAU FINITION | | (AUCUN) |
| TRANSPARENTE | | |
| 2651 NOIR | 2651 NOIR | (AUCUN) |
| 2652 VERT | 2652 VERT | (AUCUN) |
| 2721 NOIR | | (AUCUN) |
| 2725 NOIR | | (AUCUN) |

MARQUES DE FABRIQUE

CETTE FDS S'APPLIQUE AUX MARQUES DE FABRIQUE SUIVANTES

| Marque de fabrique | <u>SKU</u> |
|--------------------------------|------------|
| FOLK ART PEINTLIRE À TARI FALL | |